

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 4 (1891)

**Artikel:** Catalogue-guide du musée d'Avenches  
**Autor:** Martin, L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-237786>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CATALOGUE-GUIDE

DU MUSÉE D'AVENCHES<sup>1</sup>

## PRINCIPAUX MARBRES FIGURÉS ET SCULPTÉS

### Sous la marquise.

N° 1. Pièce en marbre du Jura, provenant d'une *corniche d'entablement* mesurant 2<sup>m</sup>85 de longueur sur 1<sup>m</sup>05 d'épaisseur. Trouvée au siècle passé près du Cigognier, elle est restée longtemps dans un petit chemin avant d'être transportée au musée. Elle représente deux griffons, posant chacun une patte sur le flanc d'un vase à deux anses ; leur queue est enroulée autour d'une espèce de colonne qui limite le groupe et le sépare des groupes voisins qui devaient suivre, comme le montre le griffon à tête de lion et l'anse d'un vase, encore visibles à droite.

N° 1966 b. *Corniche* trouvée en 1883, au N.-O. du Cigognier ; richement sculptée, elle est ornée de feuilles d'acanthe, de fleurs à cinq pétales, de dauphins, de coquilles, et offre trois figures, dont l'une est semblable au N° 1966. (Voir plus loin, page 14.)

N° 2. *Partie d'une corniche* représentant deux chevaux marins, la queue entrelacée ; à gauche, l'anse d'un vase qui était sans doute semblable à celui qu'on voit à droite de l'escalier<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour les Bronzes, voir le Bulletin III.

<sup>2</sup> Depuis que ces lignes ont été écrites, on a découvert, en faisant des réparations à une maison de la Grand'Rue, acquise par M<sup>le</sup> Marie Fornerod, un marbre sculpté représentant exactement le même sujet. D'après M. G. Fornerod, chez lequel il est déposé actuellement, ce marbre, découvert vers 1801 ou 1802, avait donné lieu à un procès entre le propriétaire et la municipalité qui commençait à se préoccuper de former une collection d'antiquités. Le propriétaire (M. Renaud) gagna, et,

Nº 171. Fragment fixé contre le précédent ; de même style.

Sans numéro. *Bassin* en marbre du Jura (sous les marronniers), doit avoir servi de fontaine avec jet d'eau, dans la cour intérieure d'une maison romaine ; l'élévation carrée, au centre, avec trou au milieu, servait à fixer une base, sur laquelle une figure d'homme ou d'animal, ou bien un tube avec une ornementation empruntée au règne végétal<sup>1</sup>, laissait s'échapper l'eau. Le trop-plein du bassin s'écoulait par l'ouverture latérale. Quant à l'ouverture inférieure, souterraine, elle donnait accès au tuyau qui amenait l'eau au jet d'eau.

#### Salle du rez-de-chaussée.

Nº 172. *Fragment d'architecture*, en marbre du Jura, représentant une amphore à deux anses ; à droite la griffe d'un grand animal, peut-être un lion marin. (A droite en entrant.)

Nº 2120. Pièce pareille à la précédente, mais plus complète : une amphore entre deux taureaux marins ; en dessous, ornementation de feuilles d'acanthe. Ce marbre, qui était encastré dès le XVIII<sup>e</sup> siècle au pied de l'escalier nord de la maison de ville, a été transporté au musée en 1888, la municipalité ayant bien voulu nous en donner l'autorisation. Moins heureux que nous, M. Caspari l'avait demandée en vain en 1862 et 1864. (Voir *Bulletin* II, p. 23 et 24.) (A droite en entrant.)

Nº 201. *Tête d'Apollon*, sculptée en bas-relief sur une plaque

par rancune, peut-être, cacha ce marbre dans une cour intérieure, en sorte que la tradition de son existence se perdit à peu près complètement. Au dire des ouvriers qui l'ont découvert il constituait la paroi extérieure d'une sorte de bassin quadrangulaire, qui malheureusement a été fracturé lors de l'extraction.

Les visiteurs pourront lire, encastrée dans la façade de la maison, une inscription en mauvais latin faisant allusion à ces faits. Elle surmonte directement l'inscription bien connue des archéologues, mentionnant le culte de la *Dea Aventia*, et qui est devenue à peu près illisible. (Voir Hagen, *Tituli Aventicenses*, Nº III et Mommsen, *Inscr. Helv.*, Nº 156.

<sup>1</sup> Comme c'est le cas pour le tube en bronze surmonté d'une pomme de pin, décrit sous le Nº 1269, dans le *Bulletin* III, p. 19.

de calcaire jurassique, entourée de rayons. Destinée à être vue de loin, elle a peut-être surmonté la porte d'un édifice, comme dieu protecteur. Comparer au N° 214, salle du 1<sup>er</sup>. (A droite.)

N° 158. *Chapiteau*, avec l'inscription *LVGOVES*, formée de grandes lettres, en bronze doré, dont la dernière seule subsiste encore ; les autres avaient déjà disparu lors de la découverte de ce fragment en 1844, mais leur empreinte, creusée dans la pierre, ainsi que la place des clous qui les fixaient, se voient parfaitement. Si cette inscription forme un seul mot et si elle est complète, ce qui paraît certain lorsqu'on examine la pierre en question, elle ne peut guère se rapporter qu'à une divinité collective, protectrice d'une corporation qui aurait voulu l'honorer par cette dédicace, ou *acclamatio*n. On sait qu'il y avait à Aventicum diverses corporations, celle des *Nautæ*, par exemple, possédant leurs édifices distincts. Remarquons que la racine *Lug* est le nom du fameux Mercure celtique, puis gallo-romain, qui reparaît dans plusieurs noms de lieux (*Lugudunum*, *Lyon*, par exemple). Sur l'emplacement où a été trouvé notre chapiteau devait s'élever un édifice consacré à quelque divinité celtique honorée chez les Helvètes. (A droite.) (*Bulletin II*, p. 24 et 25<sup>1</sup>.)

N° 177. *Bloc carré*, en calcaire jurassique, représente, de la tête à la ceinture, deux personnages, très détériorés, dont l'un tend les deux mains à l'autre. A longtemps été encastré dans le mur sud du bâtiment du musée. Il était déjà connu en 1788 de Ritter, qui y voyait une scène de mariage (p. 36, 37). Bursian parle d'un monument funéraire.

N° 1035. *Pièce en marbre blanc*, munie de quatre pieds carrés ; la partie supérieure, concave, peut avoir servi de support à un tonneau ou autre objet de forme analogue. Trouvé en 1863 *Derrrière la Tour*. — Pour être plus visible, ce marbre est dressé sur un de ses côtés et ne repose pas sur ses pieds. (A droite.)

<sup>1</sup> Voir, sur le *Lug* celtique, trois articles de M. P. Monceaux dans la *Revue historique* (1887 et 1888). — Ajoutons que dans la *Revue pour l'histoire primitive de l'homme*, 1888, p. 382, on lit : « Très honoré chez les Gaulois, au dire de César, Mercure semble avoir pris, dans le culte de nos ancêtres, la place de *Lug*, notre grande divinité nationale. »

Nº 962. *Fragment de corniche*, sur laquelle est sculpté un personnage dont la tête est abîmée ; de la main droite, il tient un instrument, le bras gauche est collé au corps. (Au centre de la salle.)

Nº 175. *Fragment d'architecture*, représentant une partie d'une couronne ou guirlande de feuilles, ornée d'un cercle de perles ; au-dessus, une tige avec des feuilles. (Au centre.)

Nº 186. *Autel en grès, voué aux dieux des carrefours*, et aux génies qui présidaient aux grandes routes, comme l'indique l'inscription gravée sur une des faces : BIVIS, TRIVIS, QVADRIVIS. Ces autels étaient placés comme nos indicateurs ; les passants y déposaient une légère offrande pour le succès de leur voyage<sup>1</sup>. Trouvé aux Prés-Verts, en 1843 (terrain Michaud).

Nº 2059. *Monument funéraire*, ayant la forme d'un autel, élevé à Flavia Severilla par son époux Severinus. (Au centre.) Cette pierre a été trouvée en 1887, aux Prés Donnes, elle porte l'inscription suivante, d'une lecture difficile, et dont voici le texte complété (*Bulletin I*, p. 27) :

D(*iis*) M(*anibus*)  
Flaviæ Seve  
rille que v  
ixit an (*nis*) XXXVI (?)  
Flav(*ius*) Severin  
us conjux c  
onjuge f(*aciendum*) c(*uravit*).

Aux dieux mânes de Flavia Severilla, qui a vécu 36 ans, Flavius Severinus, l'époux à l'épouse, a fait faire (ce monument).

L'orthographe *e* pour *æ*, la manière vicieuse de diviser les mots, le datif en *e* (conjuge pour conjugi) attestent une époque assez tardive. Entre le D et le M se trouve le signe de l'*ascia*, sorte de hachette ou de marteau de tailleur de pierre, symbole très fréquent sur les tombeaux, surtout en Gaule, qui indiquait que le monument élevé était neuf, et n'avait pas été simplement regravé sur une ancienne pierre, comme cela se faisait souvent, par économie ; mais qui

<sup>1</sup> Un autel de ce genre a été découvert en 1744 entre Vallamand et Sallavaux ; voy. Levade, *Dictionnaire du canton de Vaud*, p. 33, et Mommsen, *Inscr. H.*, Nº 158.

signifiait surtout la dédicace du monument funéraire au défunt par un parent rapproché, frère, fils, femme, mari, chargé quelquefois de cet office par la famille entière. Cette cérémonie, d'ordre purement civil ou plutôt familial, n'avait aucun caractère religieux et était pratiquée par les païens et par les chrétiens également ; c'était un témoignage de respect et d'affection rendu au mort par le *dedicator*. On trouve l'*ascia* quelquefois sans inscription, mais ordinairement avec les mots : *Sub ascia posuit, fecit, dedicavit, faciendum curavit*, etc. (Voir *Etude sur la dédicace des tombeaux gallo-romains*, par Martin-Daussigny, directeur des musées de Lyon, 1872.)

Nº 2014. *Monument funéraire* (*Bulletin I*, p. 22) ; colonne en marbre de 145 cm. de hauteur, portant une inscription dans un cadre plane ménagé au milieu de la colonne. (Au centre.)

D(*iis*) M(*anibus*)  
D(*ecimi*) Jul(*ii*)  
Juni(*ani*)  
Juli(*a ?*) it  
ullina (?) ux(*or*)

Aux dieux mânes de Decimus Julius Junianus Julia.... itullina son épouse. On remarquera les ligatures, c'est-à-dire les lettres liées l'une à l'autre, procédé très fréquent.

Nº —. *Bloc de marbre blanc*, à grain grossier, perforé au centre ; sur les quatre côtés, une sorte d'escalier qui se rétrécit vers le haut ; aux quatre angles, un homme nu, les bras levés comme s'il soutenait l'objet qui devait être placé sur le bloc. A première vue on songe à une chèvre de fontaine ; mais comme le vide central s'arrête aux deux tiers de l'épaisseur du marbre, en diminuant de largeur vers le bas, on est réduit à supposer que ce bloc servait simplement de support à une amphore à la base pointue, telle que le musée en possède plusieurs. (A gauche en entrant, près de la porte.)

Nº 1457. *Pièce en marbre blanc jurassique*, affecte la forme d'un disque épais, dont le rebord bombé porte le chiffre CXXV ; diamètre 22 cm. (A gauche, sur la table.)

Nº 887. *Partie inférieure d'un vase en marbre blanc*, massif ; l'intérieur rappelle la forme de la base de certaines amphores.

Nº 1893. *Autel domestique*, pour les dieux lares, en calcaire du Jura, orné d'un socle et d'une corniche ; hauteur 23 cm., largeur 10 cm.

Nº 889. Cette pièce, de même forme que la précédente, mais plus large, et tronquée dans sa partie supérieure, paraît avoir eu la même destination.

Nº 206. *Fragment d'une pièce en calcaire jaundâtre du Jura*, ayant à sa partie inférieure une ouverture carrée. Destination incertaine ; Troyon y voit le torse d'un personnage assis sur un bloc évasé (?)

Nº 2115. *Pierre portant sur sa face supérieure une hure de sanglier*, sur laquelle se pose une patte de lion ou de tigre. Cette pierre a souffert du voisinage et des infiltrations d'une fosse à purin. Il a été impossible de lui rendre sa couleur primitive.

Nº 2019. Fragment d'un monument funéraire.

Nº 2229. *Plaque en marbre blanc*, portant, tracé à la pointe, un jeu de dames ou de solitaire. On en trouve beaucoup de ce genre en Italie, où le peuple s'en sert encore pour jouer.

Nº 2023. *Fragment d'un monument funéraire*; plaque de marbre portant une inscription mutilée (reproduite dans le *Bulletin I*, p. 21). Les lettres M N P signifient peut-être *Monumentum novum positum*, ou *posuit*, c'est-à-dire le monument a été posé neuf, n'ayant jamais servi, fait spécialement.

Nº 199. *Pièce en marbre blanc jurassique* qui a pu servir de console, support ou pied de table, ornée d'une patte de lion en relief.

Nº 2018. *Partie gauche supérieure d'un monument*, soit niche funéraire représentant une *colombe sculptée*. (Voir *Bulletin I*, p. 20.)

Nº 169-170. *Corniche d'entablement* en plusieurs pièces. Le marbre, profondément fouillé, porte une sculpture d'un bel effet, malgré le nombre des ornements. (A gauche, entre les deux fenêtres.)

Nº 2015. *Monument funéraire*, surmonté d'un fronton trian-

gulaire portant un croissant et une étoile. La singularité de cette ornementation, qui rappelle peut-être le culte des astres attribué aux Helvètes avant la conquête romaine, a pu faire douter de l'authenticité de ce monument, mais les circonstances de sa découverte, lors des fouilles de l'association *Pro Aventico*, ainsi que l'impossibilité de comprendre le but et l'utilité d'une pareille supercherie, enlèvent tout fondement sérieux à ces doutes. (*Bulletin I*, p. 22.) (A gauche, vers le fond.) L'inscription est la suivante :

D M	Diis Manibus
MARCI	Marci
ALPINI	Alpini
VIRILIS	Virilis.

Aux dieux mânes de Marcus Alpinius Virilis. La forme du génitif *Alpini* (plus tard on aurait dit *Alpinii*), ainsi que les lettres bien carrées montrent que cette inscription est de la meilleure époque. Il est rare de trouver un prénom comme *Marci* écrit en toutes lettres. On remarquera aussi la brièveté de cette inscription qui ne donne aucun renseignement sur le défunt, son âge, sa position sociale, la nature des liens qui l'attachaient à celui qui a fait éllever ce monument, etc. (Comparer, par exemple, avec les deux inscriptions précédentes.)

Nº 2114. *Pièce d'architecture* en marbre jurassique, représentant une tête de *Jupiter-Ammon*, dans une couronne de perles et de feuillages ; une seconde couronne de feuilles l'entourait ; ces couronnes devaient se continuer sur les pierres voisines ; à droite, une branche d'arbre. Les Romains ayant libéralement donné droit de cité à tous les cultes des populations qui habitaient leur immense empire, il n'est pas étonnant de retrouver l'image de cette divinité égyptienne transportée jusqu'à Aventicum. Ce marbre était encastré à l'angle sud du bâtiment du Musée, à 13 m. au-dessus du sol. Il en a été descendu en 1888. (Au fond de la salle.)

Terminons en mentionnant deux marbres richement sculptés, qui ne se trouvent malheureusement pas au Musée, mais sont

encastrés dès le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle aux angles de l'église, où ils se détériorent lentement, grâce aux intempéries et au fait qu'ils servent de sièges plus ou moins commodes aux désœuvrés et aux enfants. L'ornementation représente des dauphins et des coquilles, des oves (forme ovoïde), séparés par des flèches, des boucliers d'amazones (*peltæ lunatæ*), des figures humaines entourées de feuilles et de fleurs, enfin des feuilles d'acanthe. On remarquera la grande analogie de cette ornementation avec celle de la corniche qu'on voit sous la marquise, à gauche. La matière employée est le marbre blanc jurassique.

### Salle du 1<sup>er</sup> étage.

N° 200. *Lion* en marbre blanc ; assis, il tient entre ses pattes la tête d'un animal. Il peut être considéré comme un monument funéraire (d'après Bursian, *Avent. Helvet.*, Zurich, 1867-1870) ; cette bête puissante, tenant sa proie entre ses griffes, serait alors un symbole de la mort, à laquelle rien ne résiste. Hauteur 75 cm., longueur de la queue à la tête 95 cm. — Trouvé *Derrière la Tour*, avec une pièce pareille qui doit avoir été enlevée par les Bernois.

N° 203-205. *Groupe représentant un taureau destiné au sacrifice* ; sur le front et autour des cornes de l'animal s'enroule l'attache du large joug, qui recouvre entièrement le cou et qui porte en son milieu la base elliptique d'un ornement cassé. Les cornes et les oreilles sont aussi cassées ; sous son ventre se voit la partie supérieure du corps d'un enfant couché. A côté, la statuette mutilée d'un homme revêtu de la chlamyde ; à ses pieds, un crapaud, à côté duquel un creux de forme carrée peut avoir servi de base à un autel. Ce serait donc le sacrificateur ou l'un de ses aides. — Ces deux pièces ont été trouvées ensemble aux *Conches-dessus* et l'on peut y voir une représentation du *taurobole*.

N° 207. *Tête sculptée* en haut-relief, dans du calcaire jaune du Jura. C'est sans doute une statue-portrait, peut-être de l'empereur Hadrien. (D'après Bursian, *Avent. Helvet.*, et Troyon, catal. manuscrit.)

N° 208. *Tête de femme*, se détachant en haut-relief d'un fond plane ; marbre blanc du Jura. Peut-être, toujours d'après Troyon, le portrait de Sabine, femme d'Hadrien ; plus probablement un simple ornement d'architecture<sup>1</sup>.

N° 209. *Enfant endormi*, couché sur une peau de lion, la tête sur l'épaule gauche, le bras droit appuyé sur la tête d'un bélier ; à ses pieds rampe un lézard. Cette sculpture est en marbre blanc d'Italie. Elle doit représenter le Sommeil, frère de la Mort, et peut être considérée comme un monument funéraire. Les Anciens aimait à voiler et à adoucir par cet artifice l'horreur de l'idée de la mort. Le lézard, qui se trouve parfois avec le Sommeil ou l'Amour dormant, symbolise le calme et la paix du dormeur et de son entourage ; il pourrait aussi être considéré comme le protecteur du dormeur qu'il avertit de l'approche du serpent dangereux. Trouvé près du cimetière actuel.

N° 210. *Statuette* en marbre, rougie par le feu, haute de 22 cm. La tête, les bras et les jambes sont mutilés. Le personnage a un genou en terre ; sur l'autre il porte un tonneau qu'il incline de la main gauche, pour en verser le liquide dans un vase qu'il tenait sans doute de la main droite. Ce tonneau, dont les douves et les cercles sont nettement marqués, et qui est rétréci à ses deux extrémités, est une reproduction parfaite de notre baril moderne. Pline l'Ancien (Livre XIV, chap. 21, 132) parle des populations du pied des Alpes qui ne conservaient pas le vin, comme les Romains, dans des outres et des amphores, mais dans des vases de bois. Si les Helvètes faisaient partie de ces populations, cette forme de vases serait antérieure à la domination romaine, et par conséquent aussi la culture de la vigne.— Après quoi, il se pourrait que ce tonneau ne fût autre chose que la *cupa*, baril en bois, figurée par exemple sur la colonne Trajane.

N° 211. *Statuette* en marbre, mutilée, dont il manque le bas des jambes, la tête et les épaules. Les formes se dessinent sous une ample draperie. L'attitude est celle d'une personne qui s'affaisse en fuyant, abandonnée par ses forces. Le dos est fort mu-

<sup>1</sup> Ces deux numéros ont en tout cas fait partie de grandes pièces d'architecture, comme le N° 1966.

tilé. Hauteur  $25 \frac{1}{2}$  cm. Trouvée en 1851, au milieu de débris, dans la ville actuelle d'Avenches.

Nº 213. *Fragment de statuette*, représentant un jeune garçon dont il ne reste que le bas du torse et la naissance des cuisses. A été fixé sur une base, antique aussi, portant le Nº 267. Trouvé en 1847, au *Théâtre*.

Nº 214. *Disque en marbre blanc d'Italie*, de 26 cm. de diamètre, représentant en bas-relief une tête de satyre. L'expression sombre de la figure pourrait y faire voir une représentation de Pan, dieu enclin à la colère. Ce morceau était probablement fixé contre la paroi d'un édifice qu'il était destiné à protéger (*Apotropaion*), peut-être au-dessus de l'entrée.

Nº 215. *Tête d'une très jeune fille*, en marbre blanc ; probablement un portrait. Les cheveux sont régulièrement tressés. A l'arrière, une coiffure particulière ressemblant vaguement à une corbeille, et coupée brusquement à plat, comme si cette tête et la statue à laquelle elle appartenait avaient été fixées contre une paroi.

Nº 216. *Tête d'un jeune homme*, aux cheveux bouclés ; en marbre blanc d'Italie ; peut-être un Mercure.

Nº 217. *Tête d'homme*, très endommagée, dont les cheveux et la barbe sont bouclés.

Nº 218. *Tête de femme*, en calcaire jaune du Jura. La coiffure, très relevée sur le front, et descendant très bas, est retenue par un ruban, et rappelle celle des masques tragiques. Les joues, le menton et la tête semblent enveloppés d'un voile. Trouvée en 1846, à la *Maladaire*.

Nº 219. *Tête d'une femme*, en ronde bosse, ayant l'expression de la terreur, de l'horreur même, ou d'une douleur profonde ; on croirait voir un masque tragique. Les feuilles mêlées à la chevelure peuvent faire penser à une héroïne du cycle dionysiaque. Le travail est bon, en marbre blanc d'Italie.

Nº 220. *Partie supérieure d'un masque de théâtre*, en terre cuite rougeâtre ; largeur 16 cm.

Nº 222. *Tête de bétail*, sculptée sur un bloc de marbre, trouvée en 1845, près du *Cigognier* ; a dû faire partie d'une grande pièce d'architecture.

Nº 229. *Petit monument à base rectangulaire*, surmonté d'un fronton; porte sur sa face antérieure deux lignes profondes taillées en forme de X. Sa forme rappelle celle d'un monument funéraire ou d'un autel. Peut-être un jouet d'enfant. Hauteur 16 cm.

Nº 888. *Fragment de sculpture*, en calcaire jaune du Jura, sur lequel est une main ouverte, la paume en haut. Trouvé en *Plaine Encise*, dans le voisinage de la porte sud de la ville.

Nº 947. *Fragment d'une statue* en marbre blanc.

Nº 954. *Fragment d'une sculpture* en calcaire jaune, sur laquelle on voit une patte d'animal.

Nº 976. *Tête d'homme* en marbre, fort détériorée; trouvée en 1862 dans un tas de pierres, aux *Conches-dessus*.

Nº 978. *Chien couché*, la tête reposant sur les pattes de devant dans l'attitude du sommeil; en marbre blanc d'Italie. Destiné, dit-on, à rappeler la mémoire d'un chien regretté par son maître. Un marbre pareil, évidemment un monument funéraire, a été trouvé dans les fouilles faites aux environs du Dipylon, à Athènes. Remarquons cependant qu'à l'extrémité, sous les pattes de devant, s'ouvre un trou qui traverse le marbre; régulièrement évasé vers le bas, il pourrait avoir servi de goulot de fontaine ou de jet d'eau. L'hypothèse d'un monument funèbre est de Bursian, mais l'objet est bien petit pour cela, et puis, en ce cas, ce trou ne s'expliquerait guère.

Nº 1268. *Tête d'un enfant*, en marbre blanc d'Italie, aux cheveux bouclés, d'un joli travail. Peut-être un Amour. Trouvé en 1866 aux *Conches-dessus*.

Nº 1298. *Partie d'une statuette de Silène*, en marbre blanc d'Italie. Il tient sur la tête, de la main droite, une corbeille plate, en partie recouverte d'un linge, et renfermant divers fruits (Cette corbeille était un des objets servant au culte de Bacchus.) Son front est chauve, orné d'un bandeau et de lierre aux tempes. Trouvé brisé en deux morceaux, en 1866, à la *Conchette*.

Nº 1361. *Bouteille* en marbre d'Italie, col cassé, parois épaisses. L'extérieur n'est que dégrossi, l'intérieur soigneusement travaillé, comme fait au tour. Hauteur 16 cm.; circonférence à la base 24 cm. — *Pré-Vert*.

N° 1462. Partie du bord d'un *grand vase* en marbre blanc, richement sculpté. — *Conches-Dessus*.

N° 1535. *Tête d'homme*, très mutilée, en pierre jaune du Jura. — Trouvée en 1873, aux *Conches-dessous*.

N° 1536. *Fragment d'un chapiteau*, en marbre de Neuchâtel, orné de feuilles d'acanthe, sur lequel se voit la moitié du pied droit d'une statue, qui devait le surmonter. — *Cigognier*, 1873.

N° 1646. *Tête d'une jeune femme*, en marbre ; la partie inférieure manque ; la pupille des yeux est creuse et devait être en verre, en émail ou en pierre précieuse. (Comparer avec le comédien en bronze, N° 1286.) A en juger par un fragment, qui reste encore, cette tête était sculptée en haut-relief sur une plaque de marbre.

N° 1706. *Tête de sphinx*, en calcaire jaune, mutilée, imitation fort grossière du style égyptien, d'un travail très sommaire, ne présentant pas trace d'oreilles ni de chevelure. Le cou, allongé en avant, ressemble plutôt à celui d'un animal. Il se termine par une base évasée. — *Cigognier*, 1875.

N° 1949. *Crapaud* en marbre blanc auquel il manque la tête ; celle-ci était creusée à l'intérieur et pouvait servir à lancer un jet d'eau dans un jardin. (Voir le N° 978.)

N° 1966. *Tête d'homme*, en marbre blanc, sculptée en haut-relief, a fait partie d'une grande corniche, et a été trouvée en même temps que la belle corniche qu'on voit sous la marquise, à gauche en entrant au musée, et qui est ornée, entre autres, d'une figure pareille à celle-ci. On remarquera sa ressemblance avec le N° 207 où l'on a voulu voir un Hadrien. Ce pourrait être aussi un Jupiter, ou tel autre dieu. — *Cigognier*, 1883.

Sans numéro, à côté du N° 1966. *Tête d'homme*, en marbre blanc d'Italie ; les cheveux et la barbe coupés court ; l'expression est douce et agréable ; le nez manque. Peut-être une statue-portrait.

N° 2021. Partie droite supérieure d'un *monument funéraire* en marbre blanc. A la forme d'une niche, dans laquelle est sculptée la tête du défunt, à la chevelure régulièrement peignée en arrière. Elle est surmontée d'un dauphin. Au-dessus court une guirlande de feuilles délicatement sculptées. Enfin le sommet triangulaire du

monument porte deux fleurs et une palme à trois branches. Vu la position excentrique occupée par la tête, il est fort probable que le monument en renfermait une seconde, celle de la femme du mort. Nous aurions là la tombe de deux époux. — Trouvé près de l'Usine de lait condensé, en 1886. (Voir *Bulletin I*, p. 20.)

*Sans numéro. La louve.* Reproduction en plâtre d'un monument romain, en pierre jaune du Jura, trouvé en 1862, derrière la Tour, dans les ruines d'un vaste édifice. Il est beaucoup plus large en bas qu'en haut, en sorte que ses faces latérales sont triangulaires. La face antérieure représente la louve allaitant Romulus et Rémus ; des deux côtés de l'espèce de grotte dans laquelle elle est, s'élève un arbre, — un laurier, d'après Bursian, plus probablement un figuier ; — à gauche du spectateur, un nid avec deux jeunes oiseaux qui tendent le bec ; leur mère accourt pour les nourrir. Sur le côté de droite se tient, caché entre les feuilles, un hibou, et plus haut un oiseau auquel manque la tête. Ces différents objets indiquent, sans doute, le calme et la solitude du lieu. Sur la face de gauche se voit une oie, le cou allongé, tenant dans son bec un objet, une feuille peut-être.

Ce sujet se trouve fréquemment, avec peu de variantes, sur des pierres tumulaires, des gemmes et des médailles, et était comme une sorte d'armoirie de l'empire romain, puisqu'il faisait allusion à la légende fameuse de l'origine divine de ses fondateurs, fils de Mars, et, par leur mère Rhéa Sylvia, descendants d'Enée, et par conséquent de Vénus, dont ce dernier était fils. C'est aussi ce sujet de l'origine première de Rome qui a inspiré à Virgile son immortel poème de l'Enéide ; on comprend que les Romains, arrivés au faîte de leur puissance, aient cherché, comme bien d'autres peuples du reste, à ennobrir par la poésie et la légende les commencements, fort modestes en réalité, de leur immense empire. Artistiquement, notre monument n'a pas une grande valeur, mais il tire son importance de son bel état de conservation et de ce qu'il ornait un vaste établissement public destiné peut-être à un but militaire. (Voir *Bulletin II*, p. 17 et 18.)

L'original est encore en possession des héritiers de son premier propriétaire, M. Samuel Fornerod ; on nous fait espérer que, tôt

ou tard, il rentrera au musée où il avait séjourné quelque temps, lors de sa découverte dans l'hiver 1862-1863. Après avoir été transféré à Morat pendant plusieurs années, il est déposé maintenant dans la maison de M. Gérard Fornerod, ancien préfet.

*Plaques de revêtement.* — On désigne sous ce nom les plaques de marbre, plus ou moins richement sculptées, qui servaient à orner les parois des édifices publics ou privés. Il s'en trouve un certain nombre sur les étagères inférieures de l'armoire des marbres. C'est de plaques pareilles que proviennent les nombreux fragments polis de marbres de couleur que possède le musée. Plusieurs de ces derniers ont été repolis et taillés en triangle, il y a un certain nombre d'années, par les soins de M. Doret, sculpteur à Vevey. Ils pouvaient aussi servir à des dallages, comme c'était le cas pour l'hypocauste décrit plus loin.

N°s 113 A et B portent une branche de lierre, en assez haut relief, et trois feuilles avec une fleur.

N°s 227, 228 représentent une couronne en rameaux d'olivier, tressés par un ruban ; à l'intérieur, un collier de perles ou une guirlande d'olives.

N° 235 représente un lièvre au milieu de feuillages ; cette plaque est encore munie, par derrière, de la patte en fer qui servait à la fixer ou à la poser ; la plaque et la patte forment un Λ.

N° 236 porte une feuille qui ressemble à celle du platane.

N°s 237 à 240 ; quatre aigles à demi-vol, posés sur un petit globe, et tenant dans leur bec une couronne ou une fleur.

N° 244 présente la particularité d'être sculpté sur ses deux faces, ce qui montre qu'il ne devait pas être fixé contre un mur, mais servir à un autre usage.

N°s 246 à 252, fragments cannelés.

N°s 253 à 257 présentent un relief régulier et rectiligne ; on voit encore sur les N°s 255 et 256 les trous, pratiqués sur la tranche, qui recevaient les clous destinés à les fixer, et des traces de ces derniers.

N° 837 ; fragment sur lequel est grossièrement sculptée en bas-relief une figure humaine. Authenticité douteuse.

Nº 837 a. Comme le précédent ; présente une jambe d'animal. (?)

Nº 838 ; ornements géométriques formés par l'intersection de cercles ; un seul est complet.

Nº 938 présente une feuille.

Nº 940 présente l'angle d'un cadre.

Nº 1804. Cette plaque, qui est sculptée sur ses deux faces, comme le Nº 244, a la forme d'un trapèze, ainsi que plusieurs autres. On y voit, au centre, un lion dans une riche ornementation de feuilles et de fleurs.

### Mosaïques.

*Sans numéro. Mosaïque du Cygne* ; de forme carrée, à droite et à gauche une bordure de feuilles ; aux quatre angles des représentations empruntées à la vie aquatique ; en bas, à gauche, deux poissons ; à droite, un poisson ; en haut, à gauche, un oiseau aquatique tenant dans son bec la queue d'un poisson, à droite la jambe d'un échassier (héron ou cigogne). A l'intérieur, plusieurs cercles concentriques d'ornementation, dont deux à torsades ; au centre, enfin, un vase à deux anses, rempli d'eau, sur le rebord duquel est perché un cygne (ou une oie) occupé à boire.

Cette mosaïque était complète lorsqu'elle fut trouvée en 1817 ; le musée n'existe pas alors (il a été fondé en 1838), et la commune fit construire un pavillon pour la conserver sur place ; les visiteurs, à qui on remettait la clef du pavillon, sans les accompagner toujours, n'étant malheureusement pas tous scrupuleux, en enlevaient des fragments en guise de souvenir, et c'est ainsi qu'une partie assez importante a disparu. La commune l'a déposée au musée en 1867, mais en conservant la propriété. (Voir Bulletin II, p. 39.)

Nº 388. Le sujet de ce fragment de mosaïque est un *quadru-pède*, dont le milieu du corps est détérioré. Il reste encore une partie de la bordure octogone entourée elle-même d'une guirlande de feuilles. La restauration a été maladroitement faite ; les proportions du corps ne sont pas observées.

Nº 389. *Cerf* mutilé, dans un encadrement octogone; à droite, un petit arbre.

Nº 390. Fragment d'un *encadrement* octogone.

Nº 391. Même sujet.

Nº 392. Fragment représentant un *canard*, d'un joli travail, avec traces d'un encadrement.

Nº 393. *Tête de femme*; la partie inférieure manque; les cheveux, qui retombent sur le front, sont retenus par un diadème.

Nº 394. Fragment représentant une *bordure* ornée de torsades et de feuillages.

Nºs 1105-1110. Six cadres provenant d'une mosaïque découverte aux *Conches-dessous* en 1786 par Ritter, redécouverte en 1864 par M. Caspari qui a fait enlever les parties restées intactes; ces cadres ne sont malheureusement pas placés à côté les uns des autres, au musée; deux d'entre eux, les Nºs 1105 et 1109 sont dans la salle du premier, au fond, à droite en entrant; les quatre autres sont dans le vestibule<sup>1</sup>. Le dessin de la mosaïque complète est fixé contre la vitrine, à gauche de l'entrée. (Voir aussi Bulletin II, p. 41.)

Cette mosaïque, qui mesurait 5 mètres sur 6 environ, était très ornementée; la bordure extérieure imite un mur en pierres régulièrement taillées; en bas, avec une large frise de volutes et de palmettes; le centre est une espèce de labyrinthe formé par des lignes alternantes de torsades et de guirlandes de fleurs; cinq panneaux, relativement petits, renferment, celui du centre une tête d'Hélios, rayonnée. (D'après Bursian, *Avent. Helvet.* p. 56.) Caspari y voyait une étoile avec des feuilles de lierre; l'objet étant en partie dégradé, il n'est pas facile de décider. Les quatre autres panneaux représentent des animaux. — Le Nº 1105 représente une partie des torsades et lignes de fleurs; les Nºs 1106 et 1107 les deux animaux inférieurs (sur le dessin du musée); le Nº 1108, comme le 1105, une partie de l'ornementation; le Nº 1109 ce qui reste du panneau central, le Nº 1110 une partie des volutes et palmettes. En comparant ces six cadres avec notre

<sup>1</sup> Le prochain aménagement d'une salle au second permettra de rapprocher ces fragments, et, en général, de mieux grouper les objets semblables.

dessin on pourra se rendre compte de l'aspect que devait avoir la mosaïque complète. (Dans le dessin publié par Bursian en 1870 fait d'après Ritter, on voit encore dans le cadre, à gauche en haut, un léopard ou panthère, dont la tête manque; ce panneau a disparu.)

N<sup>o</sup>s 1190-1218. Panneaux enlevés à une grande mosaïque découverte en automne 1864, tout près de la précédente. (Le dessin est fixé contre l'embrasure d'une des fenêtres du musée donnant sur la ville.) Elle est remarquable par la richesse et la variété de son ornementation. Le milieu renfermait sans doute une tête d'homme, dont il ne reste qu'une partie de la chevelure; il est entouré par quatre carrés renfermant les dieux des vents, deux barbus, Borée et Eurus, les deux autres, Notus et Zéphyre, sans barbe. Deux d'entre eux subsistent encore, les deux autres sont détruits. Le centre représentait peut-être Neptune ou l'Océan. Chacun de ces Vents souffle vigoureusement vers le panneau du centre; on voit l'air sortir de leur bouche comme une fusée. Nous ne voulons pas décrire en détail le reste de la mosaïque; le dessin sera toujours plus clair et plus exact, et nous allons passer à une rapide indication des cadres conservés.

N<sup>o</sup> 1190. Une fleur à trois pétales dans un demi-cercle. Dans la salle, à gauche en entrant.

N<sup>o</sup> 1191. Une fleur à trois pétales dans un demi cercle. Vestibule, à côté de la porte.

N<sup>o</sup> 1192. Une fleur à trois pétales dans un demi-cercle. Sous le numéro précédent.

N<sup>o</sup> 1193. Une fleur à trois pétales dans un demi-cercle. Corridor d'en bas.

N<sup>o</sup> 1194. Une fleur à trois pétales dans un demi-cercle. Corridor d'en bas.

N<sup>o</sup> 1195. Une fleur dans un quart de cercle. Corridor d'en bas.

N<sup>o</sup> 1196. Une fleur dont le cadre est formé par deux carrés, renfermant des triangles opposés. Corridor d'en bas.

N<sup>o</sup> 1197. Une fleur ayant la forme d'un cœur, dans un triangle. Pour le reste du sujet, la moitié d'une fleur inscrite dans un hexa-

gone, voir le N° 1206. — A gauche en entrant, entre la première fenêtre et la vitrine.

N° 1198. Id. A droite, près de la porte.

N° 1199. Id. Dans le vestibule, à côté de la porte. Entre les N°s 1191, 1192.

N°s 1200 et 1201. Id. Corridor d'en bas.

N° 1202. Une fleur dont le cadre est formé par deux bordures en carré, renfermant des carrés noirs et des triangles blancs. A droite en entrant, près de la première fenêtre.

N° 1203. Une fleur ; même cadre que le N° 1202 dont il est séparé par le N° 1204.

N° 1204. Une fleur à quatre pétales renfermée dans deux carrés entre lesquels des torsades. A côté du N° 1202.

N° 1205. Un dauphin dans un rectangle. A gauche, sous le N° 1197.

N° 1206. Une fleur à six pétales inscrite dans un triple hexagone, et la moitié de deux autres fleurs. A gauche, entre la porte et la vitrine.

N° 1207. Une pie dans deux carrés entre lesquels des losanges noirs et blancs. A droite, entre la porte et la fenêtre.

N° 1208. La tête de l'un des Vents soufflant une colonne d'air qui sort de sa bouche. Sans barbe. A côté du N° 1207.

N° 1209. Même sujet, mais barbu. Au-dessus du N° 1208.

N° 1210. Même sujet que les N°s 1197 à 1201. Seulement il formait l'angle de la mosaïque. Entre les N°s 1207 et 1208.

N° 1211. Même sujet. Vestibule.

N° 1212. Une figue, avec deux feuilles, dans un petit cercle ; celui-ci est lui-même renfermé dans un cercle beaucoup plus grand ; entre les deux, une ornementation régulière, alternativement noire et blanche. Vestibule.

N° 1213. Un labyrinthe, entouré d'un mur circulaire, offrant quatre entrées, dont chacune a trois portes voûtées. A l'intérieur, quatre divisions d'allées régulières ; dans le centre, circulaire, une corne d'abondance et un bâton recourbé (*pedum*). Vestibule.

N° 1214. Renferme, dans un double carré avec ornements triangulaires réguliers, un rouleau à écrire à moitié ouvert et ayant

des rubans ; au-dessous, un style à écrire (*stilus*). Vestibule, à côté de la porte.

Nº 1215. Une fleur à six pétales inscrite dans un hexagone ; le reste du panneau se compose de carrés noirs, de losanges et de triangles blancs. Corridor d'en bas.

Nº 1216. Un geai dans un double carré ; entre les deux, des ornements en forme de cercles avec une fleur au milieu. Corridor d'en bas.

Nº 1217. Trois fragments : à gauche un oiseau, tournant la tête, dans deux carrés entre lesquels des fleurs à quatre pétales ; puis, ce qui subsiste du panneau central : une partie de la chevelure de Neptune ou de l'Océan (voir plus haut la description générale) ; enfin une faible partie mutilée, et d'une ornementation indéterminable. Corridor d'en bas.

Nº 1218. Fragment de panneau ; au centre, une grenade dans un cercle ; le reste de l'ornementation est identique à celle du Nº 1212. Corridor d'en bas.

Il est regrettable que ces vingt-neuf panneaux aient été dispersés ainsi un peu au hasard ; cependant, grâce aux indications que nous avons données, les visiteurs du musée, auxquels ce travail est avant tout destiné, pourront les retrouver assez facilement en attendant leur transfert dans la future salle du second ; ils pourront d'ailleurs les reconnaître sur le dessin de la mosaïque. (Voir aussi Bulletin II, p. 40.)

Nºs 1391-97. *Mosaïque d'Hercule et d'Antée*, découverte en 1868 aux Conches-dessus, tout près du chemin de Combes. Cette mosaïque, dite *des lutteurs*, mesurait 5 m.  $\times$  4<sup>m</sup>50.

Nº 1391. Une partie du panneau central ; il mesurait 1<sup>m</sup>20 en carré ; la partie qui est au musée a 1<sup>m</sup>20  $\times$  0<sup>m</sup>75. Elle représente le combat d'Hercule contre le géant Antée. Hercule, barbu et entièrement nu, couronné de feuilles de peuplier, arbre qui lui était consacré, soulève son adversaire Antée, également nu et barbu, au-dessus de la Terre, sa mère, dont le contact lui rendait de nouvelles forces ; Hercule cherche à étouffer Antée entre ses bras de fer passés autour de la taille de celui-ci qui se défend en vain ; la jambe droite repliée s'appuie du pied contre la cuisse

droite d'Hercule, et des deux mains il cherche à dénouer les bras de son ennemi. A gauche se voyait un arbre auquel étaient suspendus ou appuyés la massue, l'arc et le carquois d'Hercule ; à droite un lion vu de face, sans doute mis là pour indiquer le lieu de la scène, l'Afrique. L'état dans lequel se trouvait la mosaïque, détériorée par les racines d'un arbre, a obligé de sacrifier ces derniers sujets pour sauver le reste. Un dessin de M. Rosset, composé sur des croquis pris d'après nature en 1868, permet de se la représenter dans son état primitif.

N° 1392. Autre panneau de la même mosaïque : *un lion attaquant un cheval*. Le cadre est formé par une suite de carrés renfermant des ornements en forme d'œufs.

N° 1393. Même mosaïque. *Le lion dévore le cheval*, renversé, la tête pendante. Le cadre est identique au précédent.

N° 1394. Même mosaïque. *Un sanglier poursuivi par un chien* ; à gauche (du spectateur), un arbre.

N° 1395. Même mosaïque. *Le buste d'une femme* ; deux rubans retombent de sa chevelure sur ses épaules.

N° 1396. Même mosaïque. *Buste d'une femme*, la tête couronnée de feuillage, le front ceint d'un diadème.

N° 1397. *Bordure de feuillage*, ayant fait partie de l'encadrement du grand panneau central.

N° 1994. *Un sanglier* poursuivi par un chien ; entre les deux, un arbuste.

N° 1995. *Une urne* dans un cadre ; à droite, le commencement d'une scène de chasse.

Ces deux dernières pièces, découvertes à la Maladeire en 1884, sont tout ce qui reste de la grande mosaïque trouvée en 1735. Elle fut dessinée par David Fornerod, géomètre de Leurs Excellences. Son dessin, encadré, est conservé au musée, dans l'embrasure de la seconde fenêtre, à droite en entrant. On peut voir aussi, vers la fenêtre du fond, une photographie faite d'après un autre dessin, peut-être celui que Ritter fit en 1784, d'après Fornerod. Le centre représente Bellérophon à cheval sur Pégase ailé ; de la droite il brandit une lance. Ce cadre est entouré de quatre médaillons renfermant chacun un jeune homme, la *chlamys* sur l'épaule, et souf-

flant dans une trompette droite (*tuba*). Nous pouvons y voir les quatre vents. Entre les médaillons, quatre panneaux carrés renferment chacun un animal. Les autres panneaux, renfermant des motifs de pure ornementation, offrent des poissons (ou dauphins) et des foudres. En haut et en bas, on voit, à l'intérieur de la bordure qui entoure toute la mosaïque, deux scènes de chasse (dont les deux fragments plus haut décrits ont seuls été conservés). Chacune d'elle est coupée, au milieu, par un vase dans un cadre (Nº 1995) et terminée par deux coupes, aussi dans des cadres.

Il est probable qu'en 1735 on aura enlevé ou essayé d'enlever tout ou partie de cette mosaïque, car, en 1884, M. Caspari ne trouva qu'un pavé bouleversé de fond en comble. Du reste, il n'était recouvert que de 30 cm. de terre, en sorte qu'il a dû souffrir des intempéries, comme aussi de la charrue et des cultures.

Ce n'est pas la seule mosaïque qui ait été ainsi détruite par incurie, mauvais vouloir ou ignorance, et le musée ne possède qu'une bien faible partie de ce qui a été découvert dans le sol d'Aventicum. Notre catalogue devant s'en tenir à ce que nous possédons encore, nous renvoyons les lecteurs qu'une étude plus complète pourrait intéresser à Bursian, *Avent. Helvet.*, V, 1870, et à M. Doblhof, *Auf dem Trümmerfelde Aventicum*, Bâle, 1883, ainsi qu'au Plan d'Aventicum, publié dans le Bulletin II. Le musée possède encore la photographie d'un dessin de la grande mosaïque de 1751, représentant Bacchus découvrant Ariadne endormie, et diverses autres scènes mythologiques.

Rappelons enfin qu'une mosaïque trouvée en 1830 à Cormerod, dans la banlieue d'Aventicum, sur territoire fribourgeois, est conservée au musée de Fribourg. (Bulletin II, p. 53.) Elle représente Thésée combattant le Minotaure dans le labyrinthe ; c'est de beaucoup la mieux conservée de toutes les mosaïques d'Aventicum.

Nº 2389 A,B,C,D, dans le nouvel appendice du musée. Ces quatre panneaux ont été enlevés à la partie restée intacte d'une mosaïque mesurant 7 m. de chaque côté, découverte en 1890 aux Prés Verts. (Voir Bulletin III, p. 46, où les dimensions données sont erronées, la mosaïque n'ayant pas été découverte entièrement à cause de l'état des cultures.) Le centre était complètement détérioré par la char-

rue et la culture ; les bords, légèrement affaissés, avaient moins souffert, au moins par place. Les ornements, purement géométriques : carrés inscrits les uns dans les autres, losanges, équerres, rectangles, etc., étaient enchevêtrés, en sorte que nous avons dû prendre trois cadres — outre celui qui renferme une partie de la guirlande du bord, — pour avoir chaque ornement intact, les autres étant nécessairement coupés dans chaque cas. Le dessin placé à côté des cadres représente la mosaïque restaurée<sup>1</sup>.

N° 1081. Dans la cave (souterrain voûté) du musée — où l'on gardait autrefois les bêtes destinées aux jeux de cirque (combats de bestiaires) — se voit une mosaïque, trouvée en 1863, aux Conches-dessus, près de la ruelle des Conches, et qui forme actuellement le pavé d'un *hypocauste*, reconstruit en partie tel qu'il a été trouvé en 1862, en Perruet.

Le pavé primitif était formé de dalles de marbre brisées que l'on a remplacées par la mosaïque en question dont plus de la moitié a pu être transportée au musée. (Un dessin complet de ce pavé se voit à la salle du premier, fenêtre du fond ; il a été reproduit par Bursian, pl. XXVII). Cette substitution n'ôte rien à la vérité archéologique de la restauration. Ces dalles reposaient sur une couche de béton en tuiles concassées de 15 cm. d'épaisseur, qui était porté par de grandes briques de 66 cm. de côté, reposant chacune sur quatre piliers en briques, plus larges vers le haut. Deux fours en pierres, semi-circulaires, chauffaient ce grand hypocauste. On sait que les Romains, très soigneux de leur corps et grands amateurs de bains, — l'usage de la plupart de nos stations balnéaires date de leur époque, — ménageaient, dans chaque maison un peu riche, une salle de bains, dont le pavé, ordinairement orné de mosaïques, reposait sur des piliers en briques plates. On faisait du feu en dessous, et l'air chaud, circulant dans des tuyaux en briques creuses et percées de trous, placés le long des parois de la salle, donnait à celle-ci

<sup>1</sup> Nous sommes heureux de pouvoir en donner la primeur aux membres de l'Association. La planche, annexée au présent Bulletin, est une reproduction d'un lavis très soigneusement exécuté par M. Rosset, à Avenches, contrôleur des nos fouilles.

une température confortable, qui permettait de s'y tenir sans vêtements et d'y faire ses ablutions. Dans notre hypocauste reconstruit, le foyer est moins élevé qu'il ne l'était en réalité, les quatre piliers étant formés de dix briques au lieu de vingt<sup>1</sup>.

\* \* \*

Peut-être quelques détails sur la manière dont il a été procédé jusqu'ici à Avenches pour enlever une mosaïque et la transporter au musée pourront-ils intéresser les lecteurs du Bulletin. D'autres procédés sont employés ailleurs.

Lorsqu'une mosaïque a été découverte, la première chose à faire, après avoir enlevé la terre qui la recouvre et l'avoir bien nettoyée, est de prendre exactement la dimension des panneaux que l'on veut conserver. Nous supposons, pour le moment, que la mosaïque est en partie détruite, ce qui est ordinairement le cas. On fait faire alors des cadres en bois de la dimension voulue, assez larges pour déborder en dessus et en dessous. Cela fait et après avoir dégagé soigneusement le panneau des parties voisines, on l'introduit dans le cadre. On verse dessus une mince couche de gypse, 1 à 2 cm. Dès qu'il est durci, ce qui ne prend que quelques minutes, on travaille avec précaution à enlever la terre sous la mosaïque et on soulève le panneau ; c'est le moment critique. On nettoie alors le dessous du béton romain qui la supportait. Ce béton, en briques pilées et en mortier, repose lui-même sur un lit épais de cailloux. Le panneau ainsi allégé, on le porte au musée pour pouvoir achever les opérations à son aise et surtout à couvert, les intempéries, gel ou pluie, étant le grand ennemi de ce travail : nous avons dû attendre quatre mois et demi avant de pouvoir enlever le N° 2389. On retourne alors le panneau, le dessous en haut, et on remplit la partie du cadre qui fait saillie, d'une forte couche de « ciment prompt » ; celui-ci durci, on retourne de nouveau et on enlève au ciseau le gypse qui avait fixé

<sup>1</sup> Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que le musée possède deux *strigiles*, instruments dont les Romains se servaient pour se nettoyer le corps, en le râclant au sortir du bain. (Bulletin III, p. 28 ; N°s 1754, 1755.)

provisoirement la mosaïque ; on remet grain à grain les cubes de mosaïque qui ont pu se détacher pendant cette dernière opération. Il ne reste plus alors qu'à laver, passer à l'huile, et enfin à l'encaustique, pour donner du brillant au dessin.

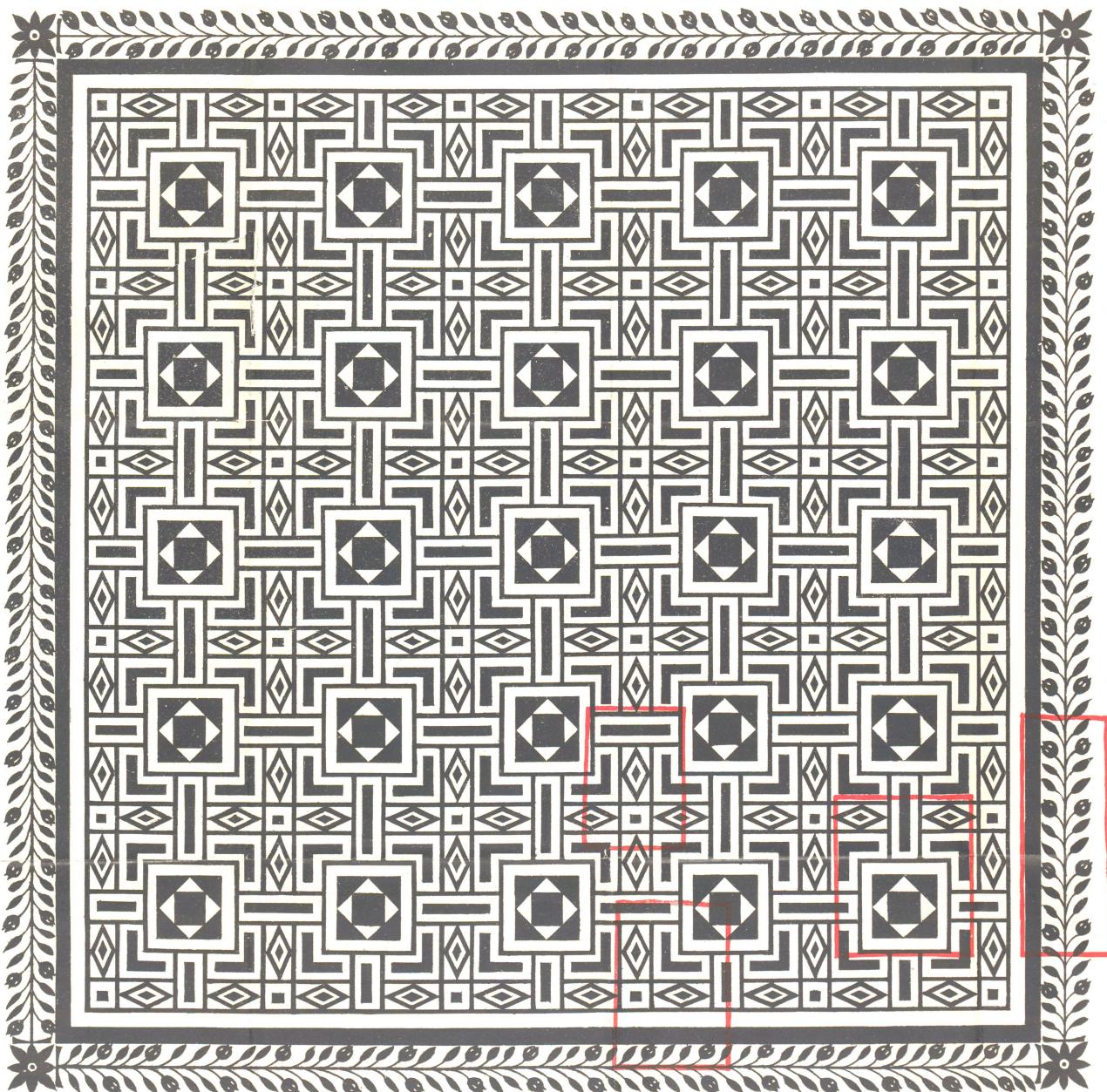
Si la mosaïque était complète, et qu'elle présentât un sujet unique dont on ne pût sacrifier aucune partie, il faudrait alors enlever et conserver soigneusement des lignes de cubes afin de pouvoir introduire les cadres (dont les dimensions sont nécessairement assez restreintes : 1 m<sup>2</sup>. au plus). Cela fait, et après avoir procédé comme nous l'avons dit plus haut, on enlèverait les côtés des cadres qui doivent être juxtaposés et on rétablirait soigneusement les lignes de cubes enlevées, de façon à restaurer le dessin primitif ; inutile d'ajouter que du ciment consoliderait le tout. C'est ainsi qu'on a procédé quand on a transporté au musée la grande mosaïque du *Cygne*, en 1867.

L. MARTIN,  
Conservateur du Musée.

---

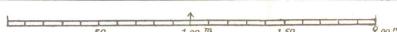
# MOSAÏQUE

trouvée aux Prés-Verts, le 27 mai 1890, extraite les 17 et 18 avril 1891.



Les quatre panneaux marqués en rouge sont déposés au Musée d'Avenches.  
Le 27 avril 1891, deux autres panneaux, destinés au Musée cantonal vaudois, ont été trouvés détruits par malveillance.

Echelle du  $\frac{1}{20}$



Dressé par *Aug<sup>le</sup> Rossel Bourdier* 1891.